

sacré quarante ans à la fondation d'écoles de filles dans le département de la Haute-Marne. A l'aide de ces stimulants, dont les nobles âmes ont le secret, elle est parvenue à créer pour le sexe dont le concours fera surtout fructifier l'instruction primaire dans nos campagnes, une douzaine d'écoles libres ; et ces établissements, installés par ses soins, se sont, pour la plupart, transformés en écoles municipales, que continue d'animer l'excellent esprit de leur fondatrice.

Mlle Guenin ne pouvait manquer de fixer le choix de l'Académie, toujours empressée de témoigner sa sympathie pour un intérêt populaire d'un ordre aussi élevé.

Elle a placé au même rang dans son estime et dans ses récompenses trois servantes d'un grand cœur, dont la fidélité a grandi au milieu des plus cruelles épreuves, sans jamais rester au-dessous d'elles. Marie Plachat, attachée au service d'un établissement métallurgique à Clichy-la-garenne, a longtemps partagé les souffrances qu'entraîna pour son maître l'imprudente application de nouveaux procédés scientifiques à l'industrie qu'il se croyait appelé à transformer. Après avoir épuisé ses forces pour assister celui-ci dans la partie la plus pénible de ses travaux, elle en a dépensé le reste en allégeant, par un labeur sans relâche, pour la famille de cet homme déçu dans toutes ses espérances, les angoisses de la misère, partage trop fréquents des inventeurs placés dans l'alternative des grands succès et des grands revers. Une autre servante, Anne Théron, de Nancy, âgée de 77 ans, est depuis sa jeunesse au service d'une famille dont le chef, pourvu d'un emploi administratif, laissa en mourant cinq enfants dans un état voisin de l'indigence. Continuer à les servir sans recevoir de gages ne fut pas pour Anne Théron un sacrifice, car son cœur leur appartenait bien plus encore dans le malheur que dans la prospérité. Mais bientôt la mort de la mère de famille vint imposer à la noble servante un devoir plus difficile : elle dut, à l'aide de quelques ressources personnelles, pourvoir, à peu près seule, à l'éducation du plus jeune orphelin ; et c'est pour cette tâche heureusement accomplie que le choix de l'Académie s'est arrêté sur elle.

Des motifs à peu près semblables ont fait attribuer une médaille de 1,000 francs à Marie-Anne FABIÉ, de Montpellier, placée chez une personne tombée d'une situation élevée dans le dénuement le plus complet. Anne Fabié a fait plus que de rester au foyer commun après la catastrophe ; elle s'est senti la force de le quitter pour entrer au service d'étrangers, afin de s'assurer des ressources dont la destination est connu de tous à Montpellier. C'est ainsi qu'au moyen d'un salaire péniblement gagné elle a pu, depuis cinq ans, pourvoir seule aux besoins de la personne pour laquelle elle s'est imposé la plus